

Collectif Axe vert de La Ramée - Contournement routier du sud-ouest toulousain.

A Toulouse, le 11 mai 2021

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre demande relative au projet de contournement routier dans le sud-ouest toulousain porté par Toulouse Métropole.

Vous nous invitez à répondre à deux questions : soutenons-nous ou pas ce projet et sommes-nous d'accord pour signer la pétition s'opposant au projet ?

L'accroissement du trafic automobile sur cette partie du territoire et plus largement la complexité du sujet de la mobilité appellent une réponse plus large, c'est pourquoi nous vous adressons ces éléments de réponse.

En premier lieu, il convient de préciser que dans le cadre de la loi NOTRe, le Conseil départemental a opéré le transfert des routes départementales à Toulouse Métropole le 1^{er} janvier 2017. Néanmoins, conscient que les enjeux de mobilité dépassent la seule frontière administrative de Toulouse Métropole et compte tenu des difficultés rencontrées quotidiennement par les habitants, le Conseil départemental s'engage, chaque fois que le cadre de ses compétences le lui permet, à contribuer à des réponses globales et concertées.

La question des déplacements ne doit pas être traitée sous le seul angle de la création de nouvelles voies routières et la majorité départementale s'est engagée très fortement pour accompagner des solutions de transports en commun, de mobilités douces dans une logique de multi modalité ou encore des solutions permettant de diminuer les déplacements domicile/travail telles que le télétravail.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 20 ET 27 JUIN 2021

HAUTE-GARONNE EN COMMUN

SOLIDAIRE • CITOYENNE • ÉCOLOGIQUE

MAJORITÉ
DÉPARTEMENTALE
— AVEC GEORGES MÉRIC

Ainsi, le Conseil départemental Haute-Garonne a apporté un soutien unique en France de 201 M d'€ en faveur du Plan de Déplacements Urbains pour faire face à l'urgence de débloquer la situation des transports en commun. 53 M € sont également programmés pour la création de Réseaux Express Vélo (REVE) en cohérence avec le maillage métropolitain et dans son prolongement. 25 aires de covoiturage ont été créées depuis 2018. Enfin, le dispositif spécifique d'accompagnement des tiers lieux, publics ou privés, contribue également à faciliter de nouvelles pratiques telles que le télétravail, réduisant d'autant les déplacements pendulaires.

Le Conseil départemental prend ainsi toute sa place dans un processus partenarial pour proposer des solutions multiples mais complémentaires, avec une volonté affirmée de concevoir des projets de mobilité apaisée, multimodale, tenant compte de leur intégration au milieu urbain.

La question de la préservation des milieux naturels et agricoles est également au cœur de tout aménagement et le Conseil départemental est particulièrement attentif sur le sujet. Il agit de manière volontariste au cas par cas de classer et gérer plus de 3 000 ha d'Espaces Naturels Sensibles ou encore de 400 ha de zones humides dans le cadre son Conservatoire, outil unique en France sur cette thématique.

Enfin, le Conseil départemental a, tout au long du mandat, soumis ses politiques au dialogue citoyen, intégrant ainsi les habitants, les associations, les acteurs locaux à la décision et favorisant les contributions de chacun. Chaque projet a ainsi fait l'objet de concertations, de discussions avec les riverains, les habitants et a connu ainsi des évolutions et adaptations significatives.

S'agissant spécifiquement du Boulevard Urbain du Canal de Saint Martory, dénommé historiquement « Voie du Canal de Saint Martory », il constitue l'un des 5 projets structurants de l'Axe 1 dédié aux mobilités de l'accord de coopération entre Toulouse Métropole et le Conseil départemental signé en Avril 2019.

Ce projet inscrit au Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande Agglomération Toulousaine et au Projet Mobilités 2020-2025-2030 est également inscrit parmi les projets structurants au Plan d'Aménagement Multimodal Métropolitain adopté en février 2019. À ce titre, ce projet

✉ departementaleshg2021@gmail.com | 🌐 hautegaronneencommun.fr |

📘 HauteGaronneEnCommun | 🐦 @HGEnCommun | 📷 @HGEnCommun

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 20 ET 27 JUIN 2021

HAUTE-GARONNE EN COMMUN

SOLIDAIRE • CITOYENNE • ÉCOLOGIQUE

**MAJORITÉ
DÉPARTEMENTALE**
— AVEC GEORGES MÉRIC

d'infrastructures fait l'objet d'études multimodales inscrites au CPER qui sont en cours de réalisation.

La récente Zone à Faible Émission de l'agglomération toulousaine adoptée par Toulouse Métropole modifie les logiques jusqu'ici à l'œuvre.

Ainsi, compte tenu de l'évolution des cadres institutionnels de discussions, d'études et des orientations de Toulouse Métropole Maître d'Ouvrage, ce qui était un projet bien identifié reliant le Boulevard Eisenhower à Plaisance du Touch, permettant de relier à terme la RN 124 est devenu aujourd'hui un ensemble complexe d'infrastructures multimodales (Eisenhower, BUCSM1, BUCSM2, BUCSM3, BUCSM4, BUO ...) qui s'inscrit dans un contexte nouveau lié à la ZFE de l'agglomération toulousaine.

Ce projet appelle les observations suivantes :

1- les besoins de desserte du Sud-Ouest Toulousain bien que réels doivent être étudiés sérieusement. C'est l'objet des études multimodales en cours dont les résultats ne sont pas connus à ce jour, qui doivent être complétées par l'étude de l'impact de la ZFE,

2- les résultats attendus doivent conduire à confirmer l'opportunité, préciser la nature des ouvrages et leur priorisation,

3- le Conseil départemental a toujours indiqué être à l'écoute de l'avis des communes porté par les Maires et notamment ceux de Tournefeuille, Cugnaux et Villeneuve-Tolosane et être dans l'accompagnement du développement des territoires,

4- l'avis de ces trois communes qui parlent à Toulouse Métropole d'une même voix est le suivant :

- la priorité à la réponse aux besoins de desserte locale et non à la logique A62/A64,
- la connexion vers l'A64 doit être repensée,
- la nécessité absolue de concertation,

Soyez certains que la majorité départementale poursuivra dans cette voie du dialogue, de la concertation et de la transparence et sera un partenaire exigeant pour un traitement multimodal et équilibré des mobilités, sujet dont chacun mesure l'urgence à agir.

**Les candidates et candidats
Haute-Garonne en Commun**

✉ departementaleshg2021@gmail.com | 🌐 hautegaronneencommun.fr |

📘 HauteGaronneEnCommun | 🐦 @HGEnCommun | 📷 @HGEnCommun